



Communiqué, le 5 juin 2023 à Aubonne

Lémanpellet, une nouvelle société d'exploitation de pellets de chauffage révolutionne l'économie circulaire en produisant sur place à partir de résidus forestiers.

Lémanpellet SA est né, le 29 mars 2023, de l'union de quatre entreprises régionales : la SEFA, Proxipel, AGFORS et le Groupement forestier de la Saubrette.

Cette nouvelle structure a deux missions :

- l'exploitation de la technologie Proxipel, à savoir une usine itinérante de production de pellets de chauffage,
- la mise sur le marché local de ces granulés de qualité créés en particulier à partir de résidus forestiers éparses.

Une énergie renouvelable et locale avec le circuit le plus court possible

Le chauffage à pellets reste un des meilleurs moyens de se chauffer de façon locale et durable. Mais Lémanpellet va plus loin dans la cohérence avec la transition énergétique et écologique en réduisant au maximum les impacts de sa production.

Se déplacer facilement sur les chemins forestiers et s'approcher des sites où se trouvent de nombreux résidus forestiers, grâce à une structure mobile, permet d'une part de valoriser une biomasse souvent très peu exploitée, d'autre part de réduire par trois l'impact carbone en limitant les trajets et transports. Les granulés sont produits sur place puis livrés directement.

Ce fonctionnement en économie circulaire complète de Lémanpellet renforce ainsi l'autonomie énergétique de la région en limitant les risques de pénurie d'approvisionnement de pellets de chauffage à un prix attractif.

Un capital ouvert aux acteurs régionaux

La société offre aux communes locales la possibilité de devenir actionnaires et de participer activement à son fonctionnement. Il est ainsi possible de collaborer soit par la fourniture du bois, l'achat de pellets ou par la mise à disposition d'espaces de stockage.

Le périmètre du projet est actuellement situé dans les districts de Nyon et Morges.

« Cette initiative permet aux partenaires impliqués de favoriser une production d'énergie locale et durable. Nous avons également pour ambition de fédérer les acteurs du bois et de la biomasse autour d'un projet régional. » précise Marc Isler, responsable du projet pour la SEFA.



La société Lémanpellet va acquérir une semi-remorque Proxipel, véritable usine mobile.

Prochaines étapes

Les prochaines étapes de Lémanpellet sont tout d'abord la consolidation de la SA avec l'arrivée de nouveaux actionnaires. La réception de la première usine mobile est prévue pour octobre 2023 et le démarrage en mode production est fixé au 1^{er} janvier 2024.

Contact

Laurent Balsiger,
Président
021 821 54 01
l.balsiger@sefa.ch

Denis Pidoux
Vice-Président
079 217 54 13
denis.pidoux@agfors.ch

